

Le **23 avril 2025** à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 09 avril 2025 par le Maire, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Mme Françoise CANEL, le Maire.

Étaient présents : Françoise CANEL, André DUFOUR, Hervé BUREAU, Sébastien CANIVET Luc DESHAYES, Marie-Claude FAUDEUX, Jérôme FER, Sandra LETELLIER, Isabelle LOSSEAU, Vanessa MARIE, Jean-Paul ROULAND, Grégory STEIN, Sandra TOUSSAINT formant la majorité des membres en exercice.

Absent excusé : Benoît RAVON

La séance est déclarée ouverte à 20 h 30 M BUREAU a été élu secrétaire de séance.

L'ordre du jour est le suivant :

- Approbation du PV de la dernière séance
- Délibération : travaux RD 39
- Délibération : vidéoprotection
- Délibération : atelier communal
- Délibération : astreinte week-end sur location salle polyvalente
- Questions diverses

SIGNATURE DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL

Les membres du Conseil Municipal approuvent et signent le PV de la réunion du 26 mars 2025

TRAVAUX RD 39

Les travaux d'aménagement pour mise en sécurité sur la RD 39 / rue du Neubourg dans sa partie entre le rond-point et le carrefour de la rue d'Aviron sont reportés à une date ultérieure.

Le mur de clôture d'une propriété riveraine a été constaté par huissier et expert auprès du Tribunal administratif de Rouen comme présentant un péril en raison de son état. Les propriétaires sont avisés afin qu'ils procèdent aux travaux nécessaires pour remédier à la situation.

L'entreprise pour les travaux de voirie ne peut intervenir considérant le risque de voir le mur chuter. Elle signale pouvoir maintenir ses prix jusqu'au 31 décembre. En cas de non réalisation des travaux nous ne savons pas pour l'heure si des pénalités seront appliquées.

Pour prévenir tout risque, une déviation a été mise en place pour dévier les piétons sur le trottoir opposé conformément aux préconisations de l'expert du Tribunal.

Devant l'urgence, le devis de 1 119.98 € HT de Signalisation Routière a été accepté préalablement à la réunion du Conseil. Le Conseil valide ce devis.

M Rouland émet l'hypothèse de remplacer les travaux par la pose de feux tricolores.

Les travaux restent pour l'heure prévus sans que l'on connaisse la date de réalisation

VIDEOPROTECTION (DELIBERATION 2025-S04-D2)

Mme le Maire fait un point sur l'avancée de ce projet

Avec un coût initial de 34 931 € HT

La DETR a été accordée par l'Etat pour 13 972 €

La subvention du Département espérée pour 6 987 € n'a pas été accordée

Reste un solde de 20 959 €

Avec un fonds de concours d'EPN de 50 % du solde soit 10 479 €

Et un reste à charge pour la commune de 10 480 €

A l'unanimité les membres du Conseil décident de maintenir le projet et donnent pouvoir à Mme le Maire pour signer les documents nécessaires

ATELIER COMMUNAL (DELIBERATION 2025-S04-D2)

Après avoir été refusé en 2024, notre projet a été retenu par les services de l'Etat pour versement de la DETR pour 141 112 € soit 30 % contre 40% espérés sur un coût global de 470 374 € HT

Une révision du coût sera peut-être par ailleurs à prévoir

Après discussion concernant le coût global de cette réalisation et l'impossibilité de présager des subventions dans les années à venir,

Le Conseil décide de maintenir ce projet et donne pouvoir à Mme le Maire pour le mener à son terme

Une réunion du Conseil est programmée la semaine prochaine pour

- Inscrire l'opération au budget par décision modificative (non inscrit alors faute de certitude de le voir retenu au titre de la DETR)
- engager un prêt bancaire pour ne pas grever trop lourdement le budget communal pour la prochaine municipalité

Mme Canel présente les propositions de prêts bancaires pour 150 000 €

A ce jour Mme le maire a reçu 2 propositions de prêt sur 25 ans

	Durée	Taux	Échéance	Coût total
Crédit Agricole	25 ans	3.61	2283.65	78365.00
Caisse d'Epargne	25 ans	4.35	2 468.01	96951.00
Caisse d'Epargne	2 ans (relais) sur 100 000 €	2.75	687.50	5600.00

DIVERS

Concernant les locations de la salle polyvalente en l'absence occasionnelle des adjoints pour répondre aux besoins des locataires par exemple devant une coupure de courant. Contact sera pris avec le CDG pour connaître les conditions de rémunération d'astreinte celles-ci pouvant varier selon les fonctions publiques

M Dufour est pleinement satisfait du travail réalisé par l'adjoint technique contractuel recruté en CDD

M Fer demande des réalisations concrètes pour bloquer l'installation des gens du voyage sur le terrain du stade : tranchées avec buttes de terre Cette possibilité pourrait être moins onéreuse que des bancs et cailloux selon lui.

Mme Canel rappelle qu'il faut aussi penser à la proposition de M Haillard de planter des arbres sur le terrain.

M Fer demande une intervention rapide au risque d'y être encore dans 6 mois.

Des devis seront demandés.

Quant au pont SCNF qui devait faire l'objet d'un entretien à la faveur des travaux sur la RD 39, à la question de Mme Losseau, Mme Canel répond que cet entretien reste prévu durant les travaux sur la RD 39 et donc reporté.

Mme Losseau demande si l'on inscrit la commune au concours de village fleuri. M Dufour n'en voit pas l'intérêt pour cette année.

Fin de la séance à 21h45